

NOTE DE SERVICE

De: Charles BERDUGO, Président Directeur Général Á: Ensemble du personnel CADRE de l'entreprise

Levallois-Perret, le 28 octobre 2021

Objet:

Notification collective relative à la mise en œuvre des RTT pour l'année 2021

pour les cadres au forfait 218 jours et cadres 38h30.

La répartition du nombre de RTT pour l'année 2021 est la suivante :

- 2 journées imposées par l'employeur :
 - Le vendredi 24 décembre 2021
 - Le vendredi 31 décembre 2021
- 1 journée de solidarité (loi du 30.06.2004) fixée par l'employeur :
 - Le 24 mai 2021
- 6 journées restant à la discrétion du salarié tout en respectant le délai de prévenance fixé par l'accord d'entreprise.

Charles BERDUGO

Président Directeur Général

1